

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
1^{er} décembre 2011
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-sixième session
Point 120 de l'ordre du jour
**Application des résolutions de l'Organisation
des Nations Unies**

Conseil de sécurité
Soixante-sixième année

**Lettre datée du 30 novembre 2011, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de la République islamique d'Iran**

D'ordre de mon gouvernement, et me référant à la demande que vous avez formulée dans votre note du 12 janvier 2011 concernant la résolution 65/30 de l'Assemblée générale en date du 6 décembre 2010, intitulée « Examen de mesures propres à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires », j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit au sujet du récent incident qui s'est produit dans des locaux de l'ambassade du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord à Téhéran :

1. Le mardi 29 novembre 2011, vers 14 heures, un groupe d'environ 400 étudiants s'est rassemblé devant l'ambassade du Royaume-Uni à Téhéran pour protester de façon pacifique contre les politiques du Gouvernement britannique à l'égard de la nation iranienne. Vers 16 heures, la manifestation a échappé à tout contrôle après que quelques manifestants ont tenté de briser le cordon de sécurité et de pénétrer dans les locaux. En dépit de toutes les mesures préventives prises par la police, un groupe de manifestants a malheureusement pris d'assaut les locaux de l'ambassade, endommageant le bâtiment et les biens qui s'y trouvaient. Les locaux ont par la suite été évacués grâce au déploiement de forces de police anti-émeute supplémentaires et après l'intervention directe de hauts responsables de la police, dont le commandant en chef des forces de maintien de l'ordre de la République islamique d'Iran (Police) et chef de la police de Téhéran.
2. À peu près au même moment, un groupe de 60 à 70 personnes s'est rassemblé à l'extérieur du complexe de la résidence de l'Ambassadeur à Téhéran. Plusieurs manifestants ont pénétré dans le complexe après de violents heurts avec les gardes de sécurité, et ont endommagé les lieux.
3. La République islamique d'Iran exprime ses regrets au sujet de ces incidents et réaffirme qu'elle est résolue, en vertu des instruments internationaux pertinents, à prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les locaux des missions diplomatiques de toute intrusion et de tout préjudice et pour empêcher toute



agression contre le personnel de ces missions. Des mesures ont déjà été prises par les autorités judiciaires en vue de procéder à une enquête approfondie sur les incidents et de trouver les coupables.

4. Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 120 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mohammad **Khazae**
